

Communiqué de presse

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, premières banques en France à proposer la souscription en ligne d'un Plan d'épargne retraite (PER) individuel

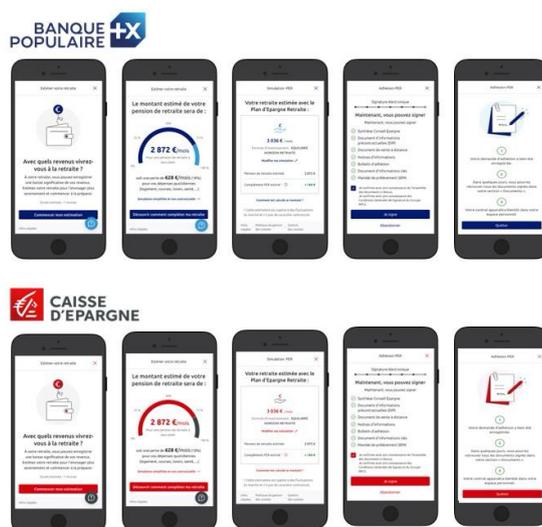
Paris, le 28 janvier 2025

Les clients des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne peuvent désormais souscrire un Plan d'épargne retraite (PER) individuel en ligne en quelques minutes seulement. Le Groupe BPCE est ainsi le premier bancassureur à proposer à ses clients cette solution pour préparer leur retraite.

Le Plan d'épargne retraite individuel est la solution d'épargne privilégiée par les particuliers et les professionnels pour préparer leur retraite. Il permet de se constituer une épargne de manière progressive et de bénéficier d'une fiscalité incitative à l'entrée ou à la sortie du contrat.

Près d'1 PER individuel sur 5 souscrit en France au cours de l'année 2024 l'a été dans une agence Banque Populaire ou Caisse d'Épargne faisant du Groupe BPCE le leader de la distribution de ce contrat.

Afin de conforter ce positionnement, le Groupe BPCE, au travers de sa filiale BPCE Assurances, a investi pour créer un parcours digital simple et fluide qui permet de souscrire en quelques minutes un PER individuel depuis le site ou l'application de sa Banque Populaire ou de sa Caisse d'Épargne. A l'aide du simulateur présent dans l'outil, le client peut évaluer le montant de sa future pension de retraite et calculer le montant du complément qu'il pourra se constituer progressivement avec le PER pour compenser la perte de revenus après un départ à la retraite et maintenir son niveau de vie actuel.



À tout moment lors de son adhésion en ligne, le client a la possibilité de solliciter l'aide de son conseiller Banque Populaire ou Caisse d'Épargne avec lequel il peut également finaliser son contrat à distance ou en agence et obtenir tous les compléments d'information nécessaires.

Pour Hélène Madar, directrice générale Banque de proximité et Assurance Banque Populaire - Caisse d'Épargne : « Depuis sa création fin 2019, le PER a su séduire un nombre croissant d'épargnants et transformer le paysage de l'épargne retraite en France. D'après le Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux changements de vie, près d'1 Français sur 2 affirme mettre de l'argent de côté pour sa retraite. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne proposent désormais à leurs clients d'ouvrir un PER individuel en ligne, renforçant ainsi leur rôle fondamental en matière de préparation à la retraite en France en proposant le meilleur de l'humain et du digital. »

Pour Corinne Cipièrre, directrice générale de BPCE Assurances : « A travers ce nouveau parcours proposé aux clients des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne nous répondons à une préoccupation forte des Français : pouvoir vivre correctement et rester indépendant financièrement au moment de la retraite. Cette solution constitue également une des premières concrétisations de l'ambition du Groupe BPCE de devenir le 4^e assureur en France et de donner à ses clients confiance en leur avenir dans le cadre de notre projet stratégique VISION 2030. »

Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement à titre informatif et sans valeur contractuelle.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (AA-, perspective négative) et R&I (A+, perspective stable).

À propos de BPCE Assurances

Filiale à 100 % de BPCE, BPCE Assurances assure les clients particuliers et professionnels des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Les compagnies de BPCE Assurances conçoivent et gèrent une offre complète de solutions d'assurances :

- assurance de personnes : assurance vie, épargne, transmission de patrimoine, retraite, assurance décès, assurance dépendance et assurance des emprunteurs,
- assurance non vie : assurance automobile, assurance habitation, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, assurances mobiles, protection juridique, assurance parabancaire, télésurveillance, assurance des professionnels.

Contact presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr

groupebpce.com

Contact presse BPCE Assurances

Bertrand Louchez : 33 (0)1 58 19 92 79 / 33 (0)6 76 75 45 85
bertrand.louchez@bpce.fr

Caroline Tordjman : 33 (0)1 58 19 90 14 / 33 (0)6 19 11 02 97
caroline.tordjman@bpce.fr

assurances.groupebpce.com